

# Le maintien et la modernisation des entreprises artisanales en milieu rural

*Élu local, territorial et  
partenaire*

**La CMA accompagne les  
collectivités locales dans  
leurs projets de maintien  
des entreprises en milieu  
rural**

## ► **Contacts**

**Service de développement  
économique**

• Toulouse  
05 61 10 47 15  
[vbranover@cm-toulouse.fr](mailto:vbranover@cm-toulouse.fr)

• Saint-Gaudens  
05 61 89 17 57  
[dricou@cm-toulouse.fr](mailto:dricou@cm-toulouse.fr)



[www.cm-toulouse.fr](http://www.cm-toulouse.fr)

## ► **Objectif**

Apporter une expertise et un accompagnement auprès de la collectivité locale au bénéfice d'entreprises artisanales indispensables au maintien des derniers services de proximité en milieu rural.

## ► **Bénéficiaires**

Collectivités locales (commune de moins de 3000 habitants) ayant un projet de maintien ou de création d'une activité artisanale de l'alimentaire ou de service.

## ► **Prestation**

La CMA vous permet d'accéder à des financements par la réalisation :

- d'un diagnostic économique du projet (et d'une éventuelle recherche de candidat) :
  - examen du projet, de son environnement et de son enjeu pour le maintien de service de proximité à la population locale,
  - évaluation des forces et faiblesses du projet d'implantation de l'entreprise,
- du montage du dossier financier.

## ► **Modalités**

Intervention sur rendez-vous avec la mairie, suivi avec les administrations concernées par le dossier.

## ► **Références**

Boucherie, boulangerie, boucherie multi services, boulangerie pâtisserie, boucherie traiteur, fromagerie, fleuriste, salon de coiffure, ... sur les cantons de Saint-Martory, Aspet, Saint-Gaudens, Saint-Béat, Cintegabelle, Rieux Volvestre, Caraman... en 2007-2008-2009.